



RAPPORT D'EVALUATION

de la convention de subventionnement 2011-2014

entre

la République et canton de Genève

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

ci-après le Canton

la Ville de Genève

Département de la culture et du sport

ci-après la Ville

et Fonction : Cinéma - Association pour le cinéma indépendant

ci-après Fonction : Cinéma

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte de l'évaluation	3
1.2. Démarche	3
2. EVALUATION	4
2.1. Correspondance entre le projet de Fonction: Cinéma et le cadre politique de la Ville et du Canton	4
2.2. Relations entre les parties signataires	4
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents	4
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties	4
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	5
2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties	6
2.3.1. Réalisation des engagements de Fonction: Cinéma	6
2.3.2. Réalisation des engagements des collectivités publiques	8
2.3.3. Bilans financier et comptable	9
2.4. Réalisation des objectifs de Fonction: Cinéma	10
3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	12
3.1 Commentaires de Fonction : Cinéma	12
3.2 Commentaires des collectivités publiques	13
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD	14
ANNEXE 2 : TABLEAU COMPARANT LE PLAN FINANCIER, LES BUDGETS ET LES COMPTES	16
ANNEXE 3 : LES EVENEMENTS DE FONCTION : CINEMA EN 2012-2013	18

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

Le 24 janvier 2011, la Ville, le Canton et Fonction: Cinéma ont signé une convention de subventionnement pour les années 2011 à 2014.

Conformément à l'article 22 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités des années 2011, 2012 et 2013, ainsi que sur les éléments déjà connus de 2014.

1.2. Démarche

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants de la Ville, du Canton et de Fonction: Cinéma. Ces représentants se sont réunis le 27 mars 2014 pour discuter du contenu du rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le projet de Fonction: Cinéma et le cadre politique posé par la Ville et le Canton, les charges financières liées à la gestion de l'Association, les engagements des parties ainsi que les réalisations de Fonction: Cinéma. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet de Fonction: Cinéma et le cadre politique de la Ville et du Canton

La convention confirme que le projet culturel de Fonction: Cinéma (article 5) correspond à la politique culturelle de la Ville et du Canton (article 3), cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (annexe 4). Atteint

Le projet artistique et culturel de l'Association mené à bien durant la période évaluée correspond au projet défini dans la convention. Il est en accord avec le cadre de la politique culturelle de la Ville et du Canton. Cet aspect est repris en détail aux points 2.3 et 2.4.

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Dans les limites de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001 (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en œuvre de la présente convention (art. 20). Atteint
Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la présente convention.

Les échanges d'information durant la période de la convention ont été réguliers et la qualité des relations est excellente.

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

Les parties sont satisfaites de la qualité des échanges durant la période de la convention.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Chaque année, au plus tard le 15 mars, Fonction: Cinéma fournit à la Ville et au Canton :

- ses états financiers ;
- son rapport d'activité intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée.

Le rapport d'activité annuel prend la forme d'une auto-appréciation de l'exercice écoulé. Il met en relation les activités réalisées avec les objectifs initiaux et explique l'origine des éventuels écarts.

Les comptes audités et le rapport des réviseurs seront remis à la Ville et au Canton au plus tard le 30 avril.

(art. 8)

Atteint

L'ensemble des documents a été remis par Fonction : Cinéma dans les échéances demandées.

Le 31 octobre 2013 au plus tard, Fonction: Cinéma fournira à la Ville et au Canton un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2015-2018) (art. 7).

Partiellement atteint

Le plan financier a été remis mais hors délai. Il est aujourd'hui intégré dans le projet de nouvelle convention.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables de Fonction: Cinéma, de la Ville et du Canton. Les engagements de Fonction: Cinéma en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements de Fonction: Cinéma

Fonction: Cinéma s'engage à être le bénéficiaire direct de l'aide financière. Il ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers. Atteint

Conformément à l'article 8 de la LIAF, Fonction: Cinéma s'oblige à solliciter tout appui financier public et privé auquel il peut prétendre. Ces appuis ne doivent toutefois pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville et du Canton (art. 6).

Fonction: Cinéma a bénéficié de différents soutiens durant la période, notamment de la part de la Loterie Romande, de la Fondation Göhner et de la SSA.

Mentionner le soutien de la Ville et du Canton sur tout document promotionnel produit par Fonction: Cinéma. Atteint

Le logo de la Ville et les armoiries du Canton doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (art. 9).

Fonction: Cinéma mentionne le soutien de la Ville et du Canton sur tous les documents qu'elle produit.

Observer les lois, arrêtés du Conseil d'Etat, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10). Atteint

La LPP est payée dès le 1^{er} franc pour tous les employés de Fonction: Cinéma. Les cinq projectionnistes étant vacataires, leur salaire horaire, relativement élevé, varie néanmoins dégressivement en fonction du nombre d'heures cumulées.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11). Atteint

Le système de contrôle interne est adapté à la taille de l'association.

Le Comité se réunit une fois par mois. Les remises en question sont régulières.

Chaque employé a un cahier des charges.

Il n'y a pas de billetterie pour les événements.

Le principe de double signature est appliqué partout.

S'engager à : Partiellement atteint
adopter et appliquer un plan de classement pour les archives administratives ;
ne pas détruire les archives administratives susceptibles d'avoir une valeur archivistique durable ;
constituer les archives historiques ;

conserver les archives dans un lieu garantissant leur protection.

(art. 12)

Les archives comptables de Fonction : Cinéma ainsi que celles de Cinéma Tous Ecrans et du FIFDH sont stockées dans les locaux du Grütli. Une solution va devoir être trouvée à l'avenir. Il est rappelé que Fonction: Cinéma peut faire appel au service des Archives de la Ville en cas de besoin. La nécessité du dépôt de toute publication auprès de la Bibliothèque de Genève est également rappelée, selon la loi sur le Dépôt légal.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement.

Ne pas faire de publicité pour le tabac, l'alcool et les drogues.

Respecter les principes du développement durable.

(art. 13)

Atteint

Fonction : Cinéma ne fait pas d'affichage sauvage. Le seul document imprimé est le dépliant, sinon toute la communication est faite par e-mail. Par ailleurs, différents efforts sont faits dans les locaux de Fonction : Cinéma (le papier est recyclé, des capsules de café sans alu sont utilisées, etc.).

2.3.2. Réalisation des engagements des collectivités publiques

Fonction: Cinéma est autonome quant aux choix de sa programmation artistique, dans le cadre des subventions qui lui sont allouées et en conformité avec son projet culturel décrit à l'article 5 et à l'annexe 1. Les collectivités publiques n'interviennent pas dans les choix des films sélectionnés et des thèmes des colloques (art. 14).

Atteint

Les collectivités publiques ne sont pas intervenues dans les choix de programmation de Fonction : Cinéma.

La Ville s'engage à verser une aide financière d'un montant total de 1'060'800 francs pour les quatre ans, soit un montant de 257'700 francs en 2011 et un montant annuel de 267'700 francs de 2012 à 2014.

Atteint

Le Canton de Genève, par l'intermédiaire du DIP, s'engage à verser une aide financière d'un montant total de 600'000 francs pour les quatre ans, soit un montant annuel de 150'000 francs (art. 15).

La Ville et le Canton ont versé les montants prévus par la convention.

La Ville met gracieusement à disposition de Fonction : Cinéma des locaux à la Maison des Arts du Grütli. Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention et constitue un prêt à usage au sens des articles 305 et suivants du Code des obligations. La valeur locative des locaux est estimée à 38'993 francs par an (base 2011). Ce montant sera indexé chaque année en fonction des informations fournies par la Gérance immobilière municipale.

Atteint

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement (mise à disposition de locaux, de matériel divers, d'emplacements d'affichage, etc.) est indiquée par les collectivités publiques à Fonction : Cinéma et doit figurer dans ses comptes.
(art. 16)

Les locaux ont été mis à disposition conformément à la convention et leur valeur figure dans les comptes de Fonction : Cinéma.

Les contributions de la Ville et du Canton de Genève sont versées en quatre fois, soit aux mois de janvier, avril, juillet et octobre. Chaque versement représente le quart de la subvention annuelle (art. 17).

Partiellement atteint

Les contributions de la Ville et du Canton ont été versées conformément à la convention. A noter qu'en 2013, la subvention du Canton a été versée conformément à la loi des douzièmes provisoires.

2.3.3. Bilans financier et comptable

Fonction: Cinéma conserve 25% de son résultat annuel, calculé comme suit :
(total des revenus monétaires - montant des subventions monétaires Canton et Ville) / total des revenus monétaires.
Le solde est réparti entre le Canton et la Ville au prorata de leur financement.

A l'échéance de la convention, Fonction: Cinéma conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué aux deux collectivités publiques. Fonction: Cinéma assume également ses éventuelles pertes reportées (art. 19).

A évaluer au terme de l'exercice 2014

Les résultats cumulés 2011-2013 s'élèvent à CHF 3'697.60 F. La répartition du résultat annuel entre les collectivités publiques (subventions à restituer au terme de la convention) et l'association n'a pas été réalisée conformément à l'article 19. Il y aura lieu d'apporter les corrections nécessaires lors de la clôture des comptes 2014.

Une réserve a été constituée pour l'achat d'un projecteur (prévu pour 2016). Celle-ci s'élève actuellement à environ CHF 20'000.-. Cette réserve est justifiée par le fait que l'achat du précédent projecteur avait été réalisé grâce à un don et amorti l'année de son acquisition.

Un tableau détaillé comparant le plan financier de la convention et les comptes ainsi que les explications des principaux écarts entre les comptes 2012 et 2013 figurent à l'annexe 2.

2.4. Réalisation des objectifs de Fonction: Cinéma

La réalisation des objectifs est mesurée par les indicateurs définis à l'annexe 3 de la convention et par la réalisation du projet de Fonction: Cinéma (art. 5 et annexe 1). Le tableau de bord avec les indicateurs mesurés pour les années 2011, 2012 et 2013 figure à l'annexe 1 du présent rapport, les activités menées en 2012 et 2013 sont listées à l'annexe 3.

Commentaires concernant les indicateurs :

Nombre de membres

Le nombre de membres est stable, bien que l'on remarque depuis trois ans que les cotisations à CHF 60.- soient plus fréquentes, ce qui entraîne une légère baisse des recettes. Selon l'analyse de Fonction : Cinéma, un tiers des membres actuels de l'Association sont non genevois, ce qui reflète bien l'évolution du tissu professionnel, qui se ramifie de manière accrue sur l'ensemble du territoire romand. La diversité des professions des affiliés de Fonction : Cinéma reste très représentative des nombreux métiers liés à l'audiovisuel et confirme de fait la nature non corporatiste de l'Association.

Nombre d'événements

Les événements ponctuels ciblés ont répondu à deux besoins de la branche : d'une part, approfondir leurs connaissances dans divers domaines, sans que cela ne représente un investissement financier ou temporel conséquent et, d'autre part, donner l'occasion aux professionnels de se rencontrer régulièrement. Sous cet angle, les événements de Fonction : Cinéma se démarquent clairement des formations organisées par FOCAL notamment et jouent un rôle complémentaire nécessaire pour l'ensemble de la branche.

Pour autant, l'Association évite soigneusement d'organiser des événements qui s'apparenteraient à de simples « animations culturelle et sociale ». L'équipe s'efforce d'avoir une stratégie de programmation, qui permette aux membres de tisser des liens avec des personnes ressource de grande qualité (suisse ou étrangères) et de leur apporter une plus-value tangible dans leur pratique.

Nombre de participants aux événements

En 2013, deux événements ont été organisés avec un nombre de participants limité et sur invitation. Par ailleurs, il y a eu deux événements de moins qu'en 2012, ce qui explique la légère baisse du nombre global de participants en 2013. Il faut aussi remarquer que dans la mesure du possible, et lorsque la thématique s'y prête, sont organisés des rendez-vous individuels de conseils à des prix modérés (conseils juridiques, analyse de scénarios, financement et distribution à l'international, recherche de fonds privés, etc.). Ces services permettent des approches plus approfondies et des conseils adaptés à la réalité des projets développés par les professionnels.

D'une manière générale, et à la grande satisfaction de l'équipe et du Comité de l'Association, les événements sont assidument fréquentés, ce qui les motive à poursuivre leur politique de programmation avec enthousiasme.

Nombre de catégories professionnelles différentes touchées par les événements

Les événements ciblés pour des catégories professionnelles variées ont permis d'intéresser un large panel de profils professionnels. Cet effort de diversification des problématiques abordées ancre encore davantage l'Association dans sa mission « généraliste » et non corporatiste. Par ailleurs, autant de jeunes que de professionnels confirmés fréquentent les débats et soirées thématiques. Ce lieu de rencontre et d'émulation permet ainsi aux uns et aux autres de rester en contact avec la branche de manière régulière.

Fréquentation du site Internet de FC

Une forte baisse de la fréquentation de la plateforme a été constatée dès 2012. En effet, le site de Fonction : Cinéma conçu en 2008, très dense en informations, avait une navigation peu intuitive, pas de moteur de recherche, et les mises à jour régulières n'étaient pas

signalées. L'équipe de l'Association s'est donc attelée à trouver le financement pour pouvoir opérer une refonte complète du site. La Loterie Romande et la Fondation Ernst Göhner ont répondu favorablement à cette demande en 2013, et une toute nouvelle architecture pour cet outil d'information a été élaborée. Dès sa mise en ligne en mai 2014, la fréquentation a bondi et les retours des utilisateurs sont très positifs.

Fonction : Cinéma doit proposer des services performants et adéquats. L'évolution des outils de communication demande des modifications régulières. Les moyens en ressources financières pour opérer ces adaptations et les ressources humaines pour alimenter leur contenu sont considérables. Avec ce site internet, mais aussi l'Annuaire romand du cinéma, Fonction : Cinéma est consciente de ces enjeux et reste mobilisée pour offrir des outils de qualité.

Nombre de stagiaires ayant bénéficié d'une bourse

Entre 6 et 8 stagiaires par année bénéficient d'une prestation, qui encourage les producteurs à les engager sur des tournages. Ce levier permet aux stagiaires de s'intégrer dans le milieu professionnel. Les bourses étant réservées aux personnes domiciliées sur le canton, ces bourses sont un réel atout pour les élèves qui sortent de la HEAD, notamment.

3. Conclusion et perspectives

3.1 Commentaires de Fonction : Cinéma

L'audiovisuel connaît des mutations constantes, dues aux évolutions technologiques qui s'accroissent. Les pratiques et les coûts de fabrication, les formats des films, mais aussi leurs possibilités de diffusion modifient en profondeur ce secteur d'activité. Il n'en demeure pas moins que la création de films nécessite un travail d'équipe et de multiples compétences. Fonction : Cinéma espère avoir contribué dans ses activités à être un lieu d'échange vivant et utile entre professionnels.

Le Comité de l'association, composé uniquement de professionnels actifs dans le domaine, permet à l'équipe de Fonction : Cinéma de rester connectée aux préoccupations concrètes et actuelles des professionnels. Pour une association qui existe depuis plus de 30 ans, la tentation est toujours grande d'intégrer des bonnes volontés plus disponibles, mais pas forcément au cœur et au fait des enjeux liés à la création indépendante. Les impulsions des membres du Comité et l'échange permanent sur les dossiers en cours avec l'équipe ont grandement participé au succès de nos objectifs.

Par ailleurs, la salle de projection reste un outil très apprécié des professionnels confirmés, puisque les investissements dans du nouveau matériel ces quatre dernières années lui a permis de rester à la pointe sur le plan technique et d'être un outil performant pour procéder à des tests aux différents stades de fabrication d'un film. Les locations de la salle ont même augmenté ces dernières années, ce qui prouve qu'elle est devenue indispensable pour de nombreuses activités qui nécessitent des projections avec une jauge relativement petite (65 places). Mais Fonction : Cinéma a pris conscience que les efforts financiers réguliers que le numérique impose induisent une gestion économique fort différente que celle des outils projetant de la pellicule. Pour cette raison, Fonction : Cinéma a procédé, dans la mesure de ses possibilités, à des réserves financières, qui permettront de ne pas répercuter les coûts des lourds investissements attendus sur le prix des locations.

Il faut encore relever que Fonction : Cinéma s'attèle, pas après pas, à des chantiers de longue haleine qui profitent à l'ensemble de la branche. Cinéforum a vu le jour en 2011. Cette Fondation toute jeune fait naturellement évoluer ses règlements pour s'adapter à d'autres partenaires, également investis dans le financement de la production. Dans ce cadre, l'avis des professionnels a été à chaque fois sollicité par Robert Boner, Secrétaire général de Cinéforum, et ce travail de diffusion de l'information, de réflexion et de mise en commun de réponses constructives est grandement facilité par une association comme Fonction : Cinéma, qui fédère, organise et coordonne les débats, avec le Forum romands des producteurs par exemple.

Si les ressources destinées à la création de films restent une préoccupation constante pour la profession, et en conséquence pour Fonction : Cinéma, il n'en demeure pas moins que les possibilités de diffusion des œuvres auprès du public sont devenues ces dernières années une autre source d'inquiétude. Effectivement, les films suisses romands ont malheureusement un accès très limité dans les multiplexes, et les cases dévolues aux films documentaires auprès des diffuseurs TV étrangers se sont encore rétrécies durant ces quatre dernières années.

Ainsi, Fonction : Cinéma a entamé en 2012 un ambitieux programme de rénovation pour quatre salles de cinéma indépendantes à Genève, afin d'assurer leur avenir, en effectuant des mises aux normes indispensables et en augmentant leur confort et la qualité de leur accueil (les Scala, le City, le Nord-Sud et le Cinélux).

La recherche de fonds pour ce type de projet est une initiative importante, sur le long terme. Les ressources humaines de Fonction : Cinéma pour mener ces démarches aux côtés des exploitants s'avèrent indispensables.

Afin de préserver au maximum les possibilités pour les films suisses d'être vus par le public genevois, il est apparu naturel que l'Association s'implique énergiquement dans cette entreprise qui courra sans doute sur plusieurs années.

3.2 Commentaires des collectivités publiques

Le projet artistique et culturel de Fonction : Cinéma mené durant la période évaluée correspond au projet défini dans le cadre de la convention de subventionnement 2011-2014.

En terme d'organisation d'évènements (débat thématiques, projections, forums, coaching...), d'accueil de festivals, de gestion de l'information, de logistique (location de la salle et du banc de montage), stage de tournage professionnels, les objectifs fixés en accord avec le Canton et la Ville ont été accomplis par Fonction : Cinéma.

Active lors de la création de la Fondation romande pour le cinéma, Fonction : Cinéma a su se positionner de manière distincte et complémentaire : travail plus en amont (conseil à la production notamment) et souci de maintenir de bonnes conditions de diffusion (implication dans le projet de rénovation des quatre salles de cinéma indépendantes au centre-ville).

Enfin, il y a lieu de saluer l'active participation de Fonction : Cinéma au réseau local associatif pour favoriser le développement culturel de Genève.

Annexe 1 : Tableau de bord

Valeurs cibles	2011	2012	2013
----------------	------	------	------

Indicateurs personnel

Personnel administratif et technique (PAT)	Nb de postes PAT fixes en équivalent plein temps (40h/semaine)	2.8	2.9	2.9	2.9
	Nombre de personnes	5	5	4	4
Stagiaires et mandats à durée déterminée	Nombre de semaines/an (festivals)				
	Nombre de personnes (projectionnistes, ménage)	5	5	6	7

Indicateurs d'activités

Nombre de membres		400	436	398	399
Nombre d'événements		10	10	13	11
Nombre de participants aux événements:		500	649	690	449
Nombre de catégories professionnelles différentes touchées par les événements	producteurs, réalisateurs fiction, réalisateurs documentaire, scénaristes, relève, techniciens, distributeurs, vendeurs, exploitants, grand public, élus, responsables TV, responsables institutions culturelles	8	11	13	13
Fréquentation du site Internet du FC			29 910	18'633	13'012
Nombre de stagiaires ayant bénéficié d'une bourse			7	7	6

Indicateurs financiers

Salaires PAT	Total salaires + charges sociales	cf. plan financier	350'550	394'472	364'880
Charges de production	Frais des événements, communication, promotion et bourses DIP		103'565	72'443	138'178
Charges de fonctionnement	Frais de fonctionnement + locaux VdG + autres charges		100'317	130'762	133'384
Total des charges	Total des charges y.c. subventions en nature		554'432	597'677	636'442
Recettes	Recettes des événements et des cotisations		86'865	113'285	104'238
Subventions des collectivités publiques (Ville et Canton)	Subvention DIP + subvention Ville y.c. subvention en nature		451 693	456'793	456'793
	Subvention DIP + subvention Ville hors subvention en nature		412 700	417'700	417'700
Dons et autres sources de financement	Dons + autres subventions publiques et privées		35 300	45'144	89'788
Total des produits	Total des produits y.c. subventions en nature		573 857	615'222	650'819
Résultat d'exploitation	Résultat net		-727	874	3'550

Ratios

Part d'autofinancement	(Recettes billetterie + ventes et produits divers) / total des produits		15%	18%	16%
Part Subventions Ville et Canton	(subventions Ville + Canton y.c. subv en nature) / total des produits y.c. subventions en nature		79%	74%	70%
	(subventions Ville + Canton) / total des produits hors subventions en nature		77%	72%	68%
Part de financement autre	(Dons + autres subventions publiques et privées) / total des produits		6%	7%	14%
Part charges de personnel	Charges de personnel / total des charges		63%	66%	56%
Part charges générales de fonctionnement	Charges de fonctionnement / total des charges		27%	24%	21%

Indicateurs dans le cadre du développement durable

Compte-rendu des efforts de Fonction : Cinéma en faveur de l'environnement : voir page 7 du présent document.

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

	Postes budgétaires	Budget 2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget 2014	Comptes 2011	Comptes 2012	Comptes 2013	Variation 2012-13 en %	Budget prévisionnel 2014
Charges										
1	Salaires personnel (avec charges sociales et patronales)	316'000	319'160	322'352	325'575	350'550	394'472	364'880	-7.51%	365'000
2	Charges événements, promotion, communication, programme de coaching	65'000	60'000	60'000	60'000	87'203	52'462	121'213	131.04%	70'000
3	Charges cours et stages DIP	20'000	20'000	20'000	20'000	16'362	19'981	16'965	-15.10%	20'000
4	Contrepartie subvention en nature de la Ville	38'993	38'993	38'993	38'993	38'993	39'093	39'093	0.00%	39'093
5	Charges générales	98'607	108'507	108'507	107'007	61'324	91'669	94'291	2.80%	70'000
6	Total Charges	538'600	546'660	549'852	551'575	554'432	597'677	636'442	6.48%	564'093

Produits										
7	Billetterie événements, location salle	35'000	36'000	37'000	38'000	54'285	80'755	73'408	-9.10%	75'000
8	Cotisations	36'000	36'000	36'000	36'000	32'580	32'530	30'830	-5.23%	30'000
9	Subventions DIP	150'000	150'000	150'000	150'000	155'000	150'000	150'000	0.00%	150'000
10	Subventions Ville	257'700	267'700	267'700	267'700	257'700	267'700	267'700	0.00%	267'700
11	Subventions en nature de la Ville	38'993	38'993	38'993	38'993	38'993	39'093	39'093	0.00%	39'093
12	Autres subventions ponctuelles (dont allocations retour emploi et maternité en 2012)	25'000	20'000	20'000	25'000	35'000	34'205	76'348	123.20%	0
13	Divers (participation SSA programme coaching, sponsors)	0	0	0	0	300	10'939	13'440	22.86%	1'000
14	Total Produits	542'693	548'693	549'693	555'693	573'858	615'222	650'819	5.78%	562'793
15	Résultat avant Amortissement	4'093	2'033	-159	4'118	19'426	17'545	14'377	-18.06%	-1'300
16	Utilisation Provision									
17	Amortissement	4'000	2'000	2'000	2'000	20'153	16'672	10'827	-35.06%	6'540
18	Résultat net	93	33	-2'159	2'118	-727	874	3'550	106.17%	-7'840
19	Résultat cumulé	93	126	-2'033	85	3'177	4'051	7'601	87.63%	-239

	Comptes 2013	Variation 2012-2013 en %	Commentaires sur les variations
1	364'880	-7.51%	La masse salariale globale est stabilisée en 2013 (pas de congés maternité ni de chevauchement de poste lié à un départ).
2	121'213	131.04%	Sont comptabilisés ici une subvention de 50.000.- accordée par la Ville de Genève (crédit d'étude pour la rénovation de 4 cinémas indépendants à Genève) et un don de 26.000.- accordé par la Loterie Romande et la Fondation Göhner pour la création du nouveau site Internet, mis en ligne en mars 2014.
3	16'965	-15.10%	Une bourse avait été accordée à un projet dont le tournage a été annulé.
4	39'093	0.00%	
5	94'291	2.80%	
6	636'442	6.48%	
7	73'408	-9.10%	Les recettes 2012 étant exceptionnelles (location longue durée de notre salle de montage), on notera par rapport à 2011 une nette progression des locations de notre salle de projection.
8	30'830	-5.23%	Le nombre d'adhérents est resté stable mais nous avons comptabilisé plus de cotisations à 60 CHF qu'à 120 CHF.
9	150'000	0.00%	
10	267'700	0.00%	Cette somme ne comprend pas les 50.000 CHF ponctuels attribués en 2013 au crédit d'étude, reversés au bureau d'architecte Antonio Carneiro.
11	39'093	0.00%	
12	76'348	123.20%	Voir note n°2 concernant le crédit d'étude en vue de la rénovation de 4 cinémas indépendants à Genève et la création du nouveau site Internet de notre association.
13	13'440	22.86%	Ces recettes proviennent du programme de coaching à travers le soutien de la SSA.
14	650'819	5.78%	
15	14'377	-18.06%	
16			
17	10'827	-35.06%	
18	3'550	106.17%	
19	7'601	87.63%	

Annexe 3 : Les événements de Fonction : Cinéma en 2012-2013

Les événements de FC en 2012

1) 07 février 2012 / Workshop et Mode d'emploi (pour les professionnels)

LA PROMOTION ET LE MARKETING DES FILMS SUR INTERNET

Intervenant : Mathias Noschis, directeur d'Alphapanda, Anna Jobin, fondatrice et directrice de Sociostrategy.

Workshop (après-midi) : A l'occasion de cet atelier interactif, les participants ont élaboré une stratégie marketing pour un film sur Internet avec Mathias Noschis, directeur d'Alphapanda, société de promotion et marketing par internet pour le cinéma.

Conférence (soirée) : Anna Jobin a proposé un état des lieux en matière de stratégie de business/marketing sur Internet et mis en évidence des stratégies de promotion des films sur Internet à l'aide d'exemples de sites internet de productions suisses.

2) 28 février 2012 / Événement technique (pour les professionnels)

MONTRER SES FILMS EN FORMAT DCP

Intervenants : Michael Pfenninger, Projectionniste de Fonction : Cinéma, Ulrich Fischer, Alexandre Monnier, Charles Menger et Damien Molineaux, C-Side Productions

Cet événement a permis de présenter les caractéristiques du format DCP, qu'il est désormais possible de projeter dans la salle de Fonction : Cinéma, et de donner un certain nombre d'informations sur la chaîne de production, les supports, les codecs et les dernières et prochaines évolutions en la matière.

3) 02 mars / Workshop (tous publics)

SEMINAIRE D'ECRITURE FICTION

Intervenant : Guy Meredith, Scriptdoctor

Pour la cinquième année consécutive, l'UER, la RTS et la responsable du prix Genève Europe ont décidé d'offrir à la relève une journée sur les séries télévisées par le script doctor Guy Meredith.

Fonction : Cinéma a accueilli ce séminaire en tant que partenaire.

4) 08 mars 2012 / Rencontre (pour les professionnels)

MEDIA, COMMENT CA MARCHE ?

Intervenants : Corinna Marschall - direction de Media Desk Suisse, Elena Tatti – productrice

MEDIA est un programme d'encouragement de l'Union européenne qui vise à renforcer l'industrie audiovisuelle en Europe. MEDIA Desk Suisse est le représentant national du programme, dont la directrice, Corinna Marschall, a informé les professionnels des diverses possibilités de soutien et conseillé les candidats dans l'élaboration de leurs demandes auprès du programme MEDIA. Elena Tatti a quant à elle fait part de son expérience du programme MEDIA en évoquant le montage de dossiers pour sa société de production.

5) 27 mars 2012 / Modes d'emploi (pour les professionnels)

FONDATION ROMANDE POUR LE CINEMA : REGLEMENTS D'ATTRIBUTION

Intervenants : Robert Boner - Secrétaire général de la Fondation, Joanne Bourgeois - adjointe au Secrétaire général et conseillère stratégique, Matthias Bürcher - coordinateur du soutien complémentaire.

La nouvelle Fondation Romande pour le Cinéma ayant vu le jour au printemps 2011,

Fonction : Cinéma a souhaité faire le point sur les dernières modifications des règlements d'attribution des aides sélectives et du soutien complémentaire. Cet événement a permis aux producteurs et réalisateurs présents de poser de nombreuses questions aux intervenants afin de mieux s'approprier ces nouvelles règles.

6) 02 mai 2012 / Conférence (pour les professionnels)

LA VOD, LE NOUVEL ELDORADO ?

Intervenants : Jean-Luc Ormières - Producteur, fondateur et actionnaire d'Universciné France, Dragoslav Zachariev - Project Manager EuroVOD, Alessandra Moresco - directrice Universciné Suisse, lekino.ch.

La VOD se développe depuis le début des années 2000 suite à l'explosion des accès très hauts débits proposés aux particuliers. Le marché de la VOD est donc en expansion constante et représente une manne considérable pour l'industrie du cinéma. Pour mieux comprendre ce phénomène et en découvrir les ressources, Fonction : Cinéma a proposé une conférence avec des spécialistes de la VOD, tant du point de vue du producteur que de l'ingénieur VOD.

7) 10 mai 2012 / Conférence (pour les professionnels)

FABRIQUER UN WEBDOC

Intervenants : Céline Dréan - Réalisatrice du webdocumentaire *Dans les murs de la Casbah*, Boris Razon - directeur des Nouvelles Ecritures et du Transmedia chez France Télévisions, Florent Maurin - Concepteur de l'offre numérique jeunesse du groupe BayaM et créateur de ThePixelHunt, structure de conception et de production de newsgames.

Ecriture, interface, modèle économique, diffusion... Fonction : Cinéma a choisi de dresser un état des lieux de ce format d'un nouveau genre. La réalisatrice Céline Dréan nous a parlé de son expérience en la matière ; Boris Razon, le directeur des nouvelles écritures et du transmedia au sein de France Télévision, a présenté la politique du groupe en matière de coproduction voire d'initiation de ce type de projets et Florent Maurin a évoqué les différents types de narrations développées à ce jour dans le webdocumentaire, narrations souvent inspirées des modèles développés par les jeux vidéo.

8) 15 mai 2012 / Masterclass (tous publics)

MASTERCLASS DE DAVID EBNER

Nous avons eu l'honneur d'accueillir David Ebner, l'une des grandes figures des effets spéciaux du cinéma américain contemporain. Il a en effet œuvré sur plus de 70 films, notamment en tant que directeur des effets spéciaux aux côtés de Martin Scorsese, David Fincher, Steven Spielberg, Tim Burton et bien d'autres, et collaboré à de nombreuses superproductions. Sa grande expérience dans l'animation assistée par ordinateur, la production d'effets spéciaux 2D et 3D, la supervision de plateau et la direction artistique en font l'une des références en la matière, notamment aux Etats-Unis.

9) 15 octobre 2012 / Conférence (pour les professionnels)

SUCCES CINEMA II ET SUCCES PASSAGE ANTENNE : UN POINT SUR LES NOUVELLES REGLES

Intervenants : Ivo Kummer - Chef de la section cinéma de l'Office Fédéral de la Culture (OFC), Laurent Steiert - Responsable adjoint de la section Cinéma, Sven Wälti - Responsable des programmes nationaux et internationaux auprès de la Direction générale SSR.

Invités : Robert Boner - Secrétaire Général de Cinéforum, Matthias Bürcher - Responsable du soutien complémentaire de Cinéforum.

Des modifications ont été apportées à l'aide liée au succès des films : Succès Cinéma. Le nouveau modèle de Succès Cinéma, en vigueur depuis janvier 2012, comprend désormais un volet "Succès Festival", qui consiste en une bonification pour le succès artistique des films suisses dans des festivals. Cet événement fut également l'occasion de faire le point sur

le nouveau règlement du Succès Passage Antenne 2012-2015, qui s'inscrit dans le cadre du Pacte de l'Audiovisuel conclu pour cette même période. Cet événement a donné l'occasion aux producteurs présents de demander des précisions sur ces nouveaux règlements et de soulever les points qui posaient encore question ou problème.

10) 19 octobre 2012 / Workshop (sur sélection et invitation)

FACE TO FACE #5

Producteurs participants : Britta Rindelaub – Alva Films, Joëlle Bertossa – Close up Films, Emmanuel Gétaz – Dreampixies, Gabriela Bussman – Golden Egg Production, Aline Schmid – Intermezzo, Jean-Blaise Perrin & Daniel Torrisi – Panoramic Films, David Rihs et Jean-Marc Fröhlé - Point Prod SA, Francine Lusser – Tipi'mages Productions, Nasser Bakhti – Troubadour Films.

Fort du succès de ses quatre précédentes éditions, Fonction : Cinéma a reconduit en 2012 le concept de « Face to Face » afin d'offrir à la relève la possibilité de rencontrer les producteurs romands établis. A travers ces rencontres, il s'agit en effet de faciliter et renforcer les liens professionnels entre les jeunes talents et les producteurs à partir de projets sélectionnés par Fonction : Cinéma.

Durant cette matinée, 15 jeunes réalisateurs ou scénaristes ont ainsi rencontré 11 producteurs qui avaient reçu en amont la présentation de leur projet. Ils ont eu 10 minutes de « face à face » pour parler de leur film, de leurs envies et d'une possible collaboration. A ce jour, nous avons eu connaissance d'un contrat signé pour un court-métrage et d'un contrat d'option pour le projet de long-métrage d'un autre participant.

11) 31 octobre 2012 / Workshop (sur invitation)

REGARD CRITIQUE SUR UN FILM ROMAND

Intervenants : Pierre-Adrian Irlé - Réalisateur et producteur, Valentin Rotelli- Réalisateur et chef opérateur, Jean Perret - Directeur du département Cinéma de la HEAD.

Lorsqu'un réalisateur sort enfin un film, rares sont les critiques dans les journaux ou les interviews qui lui permettent une analyse fine et constructive de son travail. Partant du principe que la progression dans la maîtrise de leur art passe forcément par la compréhension des erreurs ou des limites de leur dernier film, nous avons souhaité mettre en place des ateliers critiques pour les réalisateurs romands, membres de Fonction : Cinéma. Cette première édition était consacrée au film *All That Remains* de Pierre-Adrian Irlé et Valentin Rotelli.

12) 13 novembre 2012 / Mode d'emploi (pour les professionnels)

LES CONTRATS D'AUTEURS/REALISATEURS : QUELLES OPTIONS ET QUELLE REMUNERATION DEFENDRE DANS VOS NEGOCIATIONS AVEC LES PRODUCTEURS ?

Intervenants : Corinne Frei - Juriste, Responsable du bureau romand de SUISSIMAGE, Ursula Häberlin - Secrétaire générale de l'ARF/FDS, Patrick Claudet - Scénariste et Membre du comité de l'ARF.

Depuis janvier 2012, producteurs, auteurs et réalisateurs peuvent se référer à de nouveaux modèles contractuels négociés entre les associations professionnelles (ARF/FDS, SFP, GARP, IG) et SUISSIMAGE. Cet événement a permis de discuter de la grille indicative élaborée par l'ARF concernant la rémunération des scénaristes et des réalisateurs ainsi que des nouveaux contrats de SUISSIMAGE. A travers un certain nombre d'exemples concrets et de témoignages, Fonction : Cinéma est revenu sur cette réforme, ses enjeux et ses premiers résultats.

13) 06 décembre 2012 / Mode d'emploi (pour les professionnels)

CINEFORUM, UN AN PRES

Intervenants : Robert Boner – Secrétaire général de Cinéforum, Patrizia Pesko – Adjointe au SG et responsable de l'aide sélective, Matthias Bürcher - Responsable du soutien

complémentaire, Aude Vermeil - Directrice de Fonction : Cinéma et membre du conseil de fondation.

En octobre 2011 se tenait la première session de la Fondation Romande pour le Cinéma, rebaptisée depuis Cinéforum. Depuis, des modifications ont été apportées au règlement et aux critères d'attribution et des films ont vu le jour. Si Fonction: Cinéma a tenu à organiser plusieurs sessions d'information en 2011 et début 2012, il nous a semblé bienvenu de faire un premier bilan de cette année écoulée, chiffres à l'appui.

Les événements de FC en 2013

1) 05 février 2013 / Les séances d'information de FC (pour les professionnels)

LE COACHING, QUELLE METHODE DE TRAVAIL POUR DEVELOPPER L'ECRITURE D'UN DOC OU D'UNE FICTION ?

Intervenants : Jacques Bidou, producteur JBA Production (Paris), Dominique Barneau, producteur Bellota Films (Paris), et Antoine Le Boss, Scénariste-consultant pour Le Groupe Ouest / Script&Pitch Workshops / TorinoFilmLab / European Short Pitch / Interchange.

Trois personnalités reconnues dans l'accompagnement de projets ont expliqué leur méthode de travail, les enjeux d'un accompagnement réussi pour un film et débattu des idées reçues en la matière. Jacques Bidou, Dominique Barneau et Antoine Le Bos font partie du pool de cinq experts réunis par Fonction : Cinéma pour son programme de coaching lancé en 2012 avec l'aide du fonds culturels de la SSA.

Cet événement a donné l'occasion aux auteurs et producteurs romands de faire leur connaissance avant la date limite d'envoi des projets pour le programme 2013, fixée fin février.

2) 08 février 2013 / Workshop (tous publics)

SEMINAIRE D'ECRITURE FICTION

Intervenant : Guy Meredith, Scriptdoctor

Pour la sixième année consécutive, l'UER, la RTS et la responsable du prix Genève Europe ont décidé d'offrir à la relève une journée sur les séries télévisées par le script doctor Guy Meredith.

Après *La comédie par temps difficiles* en 2012, cette édition était consacrée aux *Séries télévisées (serials & series)*.

Fonction : Cinéma a accueilli ce séminaire en tant que partenaire.

3) 15 avril 2013 / Workshop (sur invitation)

REGARD CRITIQUE SUR UN FILM ROMAND

Intervenants : Laurent Graenicher, réalisateur, Jean Perret, critique, essayiste, directeur du département cinéma / cinéma du réel – HEAD.

Lorsqu'un réalisateur sort un film, rares sont les critiques dans les journaux ou les interviews qui lui permettent une analyse fine et constructive de son travail. Partant du principe que la progression dans la maîtrise de son art passe forcément par la compréhension des erreurs ou des limites de son dernier film, nous avons mis en place des ateliers critiques pour les réalisateurs romands, membres de Fonction : Cinéma. Les participants sont des réalisateurs, des producteurs et/ou des techniciens actifs.

Après une première discussion, animée par Jean Perret (Directeur du département cinéma de la HEAD), autour du film *All that remains* de Pierre-Adrian Irlé et Valentin Rotelli en 2012, cet événement était consacré au film *Super !* de Laurent Graenicher.

4) 30 avril 2013 / Séminaire technique (tous publics)

LA PROFONDEUR DE CHAMP, EVOLUTION DANS L'HISTOIRE DU CINEMA ET POSSIBILITES TECHNIQUES AVEC LES CAMERAS PROS DERNIERE GENERATION

Intervenants : Philippe Ros, directeur de la photo (*Océan* de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud, *Home* de Yann Athus-Bertrand) et Benoît Turquety, enseignant-chercheur à l'Université de Lausanne.

L'apparition et le développement des caméras numériques au cours de ces dernières décennies ont profondément modifié notre rapport à l'image cinématographique et le travail des opérateurs de prise de vue. Longtemps, les caractéristiques techniques de ces caméras ne permettaient pas de restituer certains attributs de l'image cinématographique auxquels le 35mm, et plus largement la pellicule argentique, nous avait habitués en termes de couleur, de texture, de luminosité et... de profondeur de champ. Dotées de capteurs de petits formats, ces caméras produisaient des images caractérisées par une grande profondeur de champ et donc peu de flou. Or, l'évolution technologique des caméras, désormais dotées de plus grands capteurs, offre aujourd'hui une bien plus grande latitude aux opérateurs de prise de vue, y compris en matière de profondeur de champ.

Cet événement a permis d'exposer la manière dont les chefs opérateurs et directeurs de la photo s'approprient ces nouvelles caméras en constante évolution et d'évoquer la place de la post-production dans le processus de création.

Pour faire le point sur cette question, Philippe Ros a évoqué son travail et ses recherches autour de la maîtrise de la sensibilité et de la profondeur de champ, à travers notamment la question des qualités esthétiques du flou.

Benoît Turquety a mis en perspective l'évolution des techniques et de l'esthétique des films depuis le fameux *Citizen Kane* d'Orson Welles.

5) 28 mai 2013 / Séminaire (tous publics) d'une journée

& 29 mai 2013 / RDV individuels sur inscription

L'ECRITURE DE SCENARIO : DE L'IDEE A LA STRUCTURE NARRATIVE

Intervenant : Giovanni Robbiano, auteur, scénariste, réalisateur, consultant et professeur de cinéma à Gênes, à Milan et en Grèce.

Qu'est-ce qu'une histoire? Quelles histoires nous intéressent ? Quels sont les éléments de l'histoire ? Qu'est-ce qu'une structure narrative et quels sont les éléments de cette structure? Comment s'articule le langage cinématographique?

Voici quelques-unes des questions à se poser avant d'aborder le travail d'écriture, étape essentielle d'un projet et de son financement sur laquelle Fonction : Cinéma souhaite de nouveau mettre l'accent.

Formé à la Columbia University, Giovanni Robbiano allie parfaitement l'efficacité narrative américaine à la sensibilité et au travail d'auteur du cinéma indépendant européen.

A travers cet événement, il a mis l'accent sur la manière d'aborder le travail d'écriture en fonction de l'histoire que l'on souhaite raconter.

Le lendemain de ce séminaire, Fonction : Cinéma a donné l'occasion à des auteurs de rencontrer individuellement Giovanni Robbiano et de discuter de leur scénario et de ses problématiques.

6) 30 mai 2013 / Séminaire (pour les professionnels)

& 31 mai 2013 / RDV individuels sur inscription

FESTIVALS, VENTE, DISTRIBUTION : LES STRATEGIES DE PROMOTION ET DE DIFFUSION DES FILMS A L'INTERNATIONAL

Intervenant : Gabor Greiner, responsable des acquisitions pour Films Boutique (Berlin)

Comment donner plus de visibilité à un film (fiction et documentaire) ? Comment naviguer dans le circuit des festivals à travers le monde ? Comment négocier avec des vendeurs et les distributeurs internationaux ? Quelles sont les tactiques mais aussi les erreurs à ne pas

commettre ? Quels sont les circuits et les plateformes à viser selon la nature des projets? A travers cet événement, Gabor Greiner a exposé les meilleures stratégies à développer pour lancer son film sur le circuit international. Le lendemain de ce séminaire, Fonction : Cinéma a donné l'occasion à des producteurs et réalisateurs de rencontrer individuellement Gabor Greiner qui leur a apporté des conseils personnalisés pour la diffusion de leur film.

7) 15 septembre 2013 / Les projections de Fonction : Cinéma (sur invitation)

PROJECTION D'UN FILM ROMAND A L'ATTENTION DES ELUS GENEVOIS : ARGERICH DE STEPHANIE ARGERICH (2013)

En présence de : Stéphanie Argerich, réalisatrice, Luc Peter, producteur et Robert Boner, secrétaire général de Cinéforum.

Fonction : Cinéma a à cœur de poursuivre son entreprise de sensibilisation des pouvoirs publics et de leurs représentants à la richesse de la création cinématographique romande.

Le Grand Conseil devait en outre voter le projet de loi concernant Cinéforum lors de la session du mois de septembre. Aussi, leur avons-nous proposé cette rencontre afin également de présenter le premier bilan positif de la Fondation romande pour le cinéma : Cinéforum.

8) 11 octobre 2013 / Workshop (sur sélection et invitation)

FACE TO FACE #6

Producteurs participants_: Gérard Ruey – CAB Production, Benjamin Poumey – C-Side Productions, Flavia Zanon – Close up Films, Emmanuel Gétaz – Dreampixies, Priscilla Frey – Earthling Productions, Gabriela Bussman – Golden Egg Production, Anne Deluz – Intermezzo Films, Elisabeth Garbar – Louise Productions, Jean-Marc Fröhlé – Point Prod SA, Constance Verchère – Rita Productions, Francine Lusser – Tipi'mages Productions.

Fort du succès de ses cinq précédentes éditions, Fonction : Cinéma a reconduit en 2013 le concept de « Face to Face » afin d'offrir à la relève la possibilité de rencontrer les producteurs romands établis. A travers ces rencontres, il s'agit en effet de faciliter et renforcer les liens professionnels entre les jeunes talents et les producteurs à partir de projets sélectionnés par Fonction : Cinéma.

Durant cette journée, 7 jeunes réalisateurs ou scénaristes ont ainsi rencontré 11 producteurs (répartis en deux groupes) qui avaient reçu en amont la présentation de leur projet. Ils ont eu 15 minutes de « face à face » pour parler de leur film, de leurs envies et d'une possible collaboration. A ce jour, nous avons eu connaissance d'un contrat signé pour un court-métrage et d'un contrat d'option pour le projet de long-métrage d'un autre participant.

Cette année, notre sélection a été particulièrement exigeante. En effet, seuls 6 projets ont été choisis (les autres années le chiffre oscillait entre 10 et 12 projets).

9) 29 octobre 2013 / Les événements techniques de FC (tous publics)

CINEMA D'ANIMATION : TECHNIQUES & WORKFLOW - CE QU'UN PRODUCTEUR DOIT SAVOIR AVANT D'ENTAMER LA PRODUCTION D'UN FILM D'ANIMATION.

Intervenant : Zoltan Horvath, Réalisateur et producteur (Nadasdy Films)

Cet événement a permis de dresser un panorama des différentes techniques budgétairement accessibles aujourd'hui pour les producteurs romands et de détailler chaque étape de travail et ses enjeux.

A travers cette présentation, Zoltan Horvath a fait le point sur les différences entre la création d'un film d'animation et d'un film traditionnel et mis l'accent sur les erreurs à éviter afin de mener à bien la production d'un film d'animation et de tenir son budget.

10) 12 novembre 2013 / Les rencontres de FC (pour les professionnels)

SWISS FILMS – UNIFRANCE : LA PROMOTION DES FILMS A L'INTERNATIONAL

Intervenant : Catherine Ann Berger, nouvelle Directrice de Swiss Films, Jean-Christophe Baubiat, Chargé des études et marchés pour les pays francophones, les Pays-Bas, la Grèce,

l'Afrique, le Vietnam, le Proche et Moyen-Orient pour Unifrance et Selina Willemse, Chef du Département Festivals et Marchés de Swiss Films.

Lancer la carrière d'un film à l'international reste un parcours du combattant pour les producteurs et réalisateurs qui souhaitent donner la meilleure visibilité possible à leur œuvre. Cet événement a donné l'occasion aux producteurs romands de rencontrer Catherine Ann Berger, la nouvelle Directrice de Swiss Films, qui a exposé la nouvelle organisation de Swiss Films et ses stratégies pour accompagner et soutenir la diffusion des films suisses. Cette soirée a également permis aux professionnels présents de prendre connaissance des moyens mis en œuvre par Unifrance pour promouvoir le cinéma français dans le monde et des possibilités de soutien aux films francophones, en particulier les coproductions franco-suisses.

11) 3 décembre 2013 / Les séances d'information de FC (tous publics)

SOIREE FOCAL, SSFV, STAGEPOOL

Intervenant : Claudia Sontheim et Daniel Gibel (SSFV), Séverine Barde, Nicole Schroeder et Nicole Borgeat (FOCAL), Elizabeth Waelchli (StagePool).

Nicole Schroeder, la nouvelle responsable du domaine "Métier Cinéma" au sein de FOCAL, a souhaité faire connaissance avec le milieu cinématographique suisse romand et mieux connaître ses besoins et propositions en matière de formation continue. Elle était notamment accompagnée des représentants de l'association SSFV (Syndicat Suisse Film et Vidéo), qui représente les collaborateurs techniques et artistiques du cinéma suisse et les comédiens et comédiennes de Suisse alémanique, et de STAGEPOOL. STAGEPOOL est un ensemble de prestations que FOCAL - en collaboration avec le SSFV - met au service de la branche afin d'améliorer la formation pratique de la relève aux métiers du cinéma à travers des stages. Cet événement a ainsi donné l'occasion aux représentants de FOCAL, du SSFV et de StagePool de présenter leurs programmes, leurs activités et leurs projets mais aussi d'entamer un dialogue avec les professionnels romands pour mieux connaître leurs attentes et leurs besoins.